

Godefroid de Ranst, premier du nom (XI^e siècle)

Voici deux extraits relatifs à l'auteur de la lignée, Godefroid [1] de Ranst (voir chap. I de la Généalogie) :

« La maison de Ranst, dont plusieurs branches ont porté le nom de Berchem, était en possession de terres allodiales érigées en seigneuries à Ranst, village que traversait l'ancienne voie d'Anvers à Herentals, et à Berchem, aux portes d'Anvers, sur la chaussée qui conduit à Malines. Dans les paroisses voisines de Ranst, telles que Vremde et Bouchout, ou plus distantes, à Contich, à Berlaer, leurs biens relevaient des sires de Malines [Berthout aînés] ou de leurs cadets, les Berthout de Berlaer.

Dès la fin du XII^e siècle, la seigneurie de Ranst est devenue bicéphale. Une moitié, appelée plus tard Sevenbergen, fut le lot de l'aîné, dont descendent les Arnould qui n'ont porté que le nom de Ranst [voir chap. I de la Généalogie]. L'autre moitié, Doggenhout, est échue à une ligne cadette formée d'un Guillaume [4] et de quelques Wauthier, suivis de divers Costin, dits de Ranst et aussi de Berchem, cette dernière seigneurie faisant aussi partie de leur héritage [voir chap. II de la Généalogie].

Selon une ancienne tradition, les Ranst-Berchem sont une branche cadette de la grande maison des Berthout, avoués puis seigneurs de Malines. Dès le milieu du XIII^e siècle leurs armes sont identiques sauf l'émail du champ : d'argent à trois pals de gueules pour les Ranst-Berchem et les Berthout de Berlaer ; d'or à trois pals de gueules pour les Berthout de Malines et leur branche de Duffel. Ce rattachement ne peut être prouvé car il remonte à la seconde moitié du XI^e siècle, quand vécut un certain Godefroid [1], père et grand-père des premiers Ranst cités dans une charte de l'abbaye d'Afflighem de 1148. Toutefois, outre les armoiries, les indices positifs ne manquent pas : mêmes prénoms, mention des liens de consanguinité dans des actes plus tardifs, cri de guerre commun "Berthout" et

surtout enchevêtrement des terres, fiefs et droits féodaux détenus par les Berthout et les Ranst-Berchem. »

JÉQUIER, Léon, et BERCHEM, René van, *Sceaux et armoiries de la maison de Ranst et de Berchem du XIII^e au XVI^e siècle*, Neuchâtel, tiré à part de *Archivum Heraldicum*, 1980, p. 1.

« Dans une charte donnée en l'an 1148, en faveur du prieuré de Frasnes qui dépendait de l'abbaye d'Afflighem [près d'Alost]¹, Godefroid III qui porte les titres de duc de Lothier et comte de Louvain confirme une donation faite à cet établissement religieux par Nicolas [2] de Ranst assisté de ses trois fils Arnould [3], Godefroid [3] et Henry [3] et de sa fille. L'objet de la donation consiste en un huitième d'un alleu totius ville que Fraxina dicitur qui comprenait : terres cultivables et incultes, forêts, prairies ainsi qu'une famille de serfs attachés à la glèbe. Il est précisé que cette fraction d'alleu a été préalablement rachetée par le donateur à ses frères : le chevalier Jean [2] et Lambert [2], et que ces derniers ont approuvé la donation. Il est dit au surplus que les fils du chevalier Jean [2], neveux du donateur, ont confirmé le transfert de possession au prieuré, en même temps que divers collatéraux alliés portant les noms de Birbais, Hauterive (Alterive) et Fontaines (Fontanis). Cet acte nous transporte dans une région tout à fait étrangère à la sphère habituelle des intérêts patrimoniaux des Ranst. Dans le hameau de Frasnes, qui verra l'approche des troupes de Napoléon à la veille de Waterloo, les biens aux mains des Ranst leur sont échus sans doute en ligne féminine. Par un hasard assez singulier, le généalogiste de l'abbaye de Foigny, à peu près contemporain de la charte d'Afflighem [de 1148], nous renseigne sur leur provenance et sur l'identité des familles avec lesquelles les Ranst ont fait alliance². Nicolas [2], Jean [2] et Lambert [2] ont, selon lui, pour mère une fille de Godefroid de Rumigny et d'Edwige de Roucy (Roceio). Dans le tableau qu'il a dressé, on retrouve les Ranst des deux générations qui ont participé à l'acte de donation et, parmi les alliés qui sont intervenus à cette occasion, ou ont assisté comme simples témoins : Willelmus de Birbais, un dénommé de Viesville (de Veteri villa, de Vizville).

Ce que nous retenons principalement de la charte d'Afflighem, c'est qu'elle atteste, dès la première moitié du XII^e siècle, l'usage du patronyme de Ranst. Le groupe familial qu'il désigne s'étage sur deux générations dont les membres ont

¹ La charte copiée dans le cartulaire d'Afflighem déposé aux Archives du Royaume à Bruxelles a été reproduite dans le BCRH [Bulletin de la Commission royale d'Histoire], quatrième série, t. VII, pp. 333-335.

² "Genealogiae Scriptoris Fusniacensis" (Foigny) éditées dans Monumenta Germaniae historica Scriptorum, t. XIII, pp. 251-256, notamment p. 254.

capacité de s'engager valablement. [...] Tous ces Ranst, frères ou cousins germains, ont un auteur commun : peut-être le premier du nom. En ce cas, tige de la branche dite de Ranst, c'est à lui que s'appliquerait l'hypothèse selon laquelle le premier Ranst serait issu des sires de Grimberghe [soit des Berthout]. La charte de 1148 ne le cite pas et c'est aux généalogies de Foigny que nous devons d'apprendre que le gendre de Godefroid de Rumigny se prénomrait lui aussi Godefroid.

Ce personnage, à tenir compte de l'écart d'âge normal entre lui, ses enfants et petits-enfants, appartiendrait par sa date de naissance à la seconde moitié du XI^e siècle. Il prend ainsi figure de contemporain de Wauthier de Grimberges, le premier Berthout cité en 1096, époque de la première croisade, comme témoin dans une charte donnée en faveur de l'abbaye d'Afflighem par la comtesse Ide de Boulogne, mère de Godefroid de Bouillon. »

BERCHEM, René van, *in* : *La terre et seigneurie de Ranst en Brabant, Morcellements et féodalisation*, Genève, 1971, p. 280-281.

* * * * *